

Réf. 1WILFO

Protection thermique

Protection contre le froid



Les +

Double enduction latex pour plus d'étanchéité
Bon grip en milieu sec et humide
Souplesse et dextérité

CONDITIONNEMENT D'ACHAT

Réf.	Taille	Sachet	Carton
1WILF00008	8	5	50
1WILF00009	9	5	50
1WILF00010	10	5	50
1WILF00011	11	5	50
1WILF00012	12	5	50

CONDITIONNEMENT DE VENTE

Sachet individuel brochable

A voir également

VARIANTES



1WINDO



1LAWO

DESCRIPTION

Tricot bleu sans couture à base de polyester,
Doublure en bouclette acrylique grise,
Double enduction latex lisse bleu sur main complète et mousse de latex bleu foncé sur la paume, pouce enduit,
Forme ergonomique,
Poignet tricot

SECTEURS

Industries légères

Second-œuvre du bâtiment

Transport (hors fabrication) et logistique

EXEMPLES D'APPLICATIONS

Manutention légère et travaux de précision en milieu froid et sale/huileux : industrie mécanique, travaux de maintenance, stockage en chambre froide, travaux de construction en extérieur. Convient pour le contact alimentaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



Jauge 13

Couleur	Bleu	Matière de l'enduction 2	Latex
Couleur 2	Bleu Foncé	Finition de l'enduction 2	mousse
Forme	Gant	Poignet	Poignet élastique
Environnement	Froid intense		
Type de gant	Tricot sans couture		
Matériau du support	Polyester		
Jauge du support 2	10		
Matériau du support 2	Bouclettes acrylique		
Niveau de l'enduction	Main		
Matière de l'enduction	Latex		
Finition de l'enduction	lisse		
Niveau de l'enduction 2	Paume		

NORME(S)

Ce gant est conforme au modèle de l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type 0075/1747/162/11/20/2707

Délivré par CTC (0075) 4 rue Hermann. Frenkel 69367 Lyon Cedex 07 France



EPI CAT. II

EN ISO 21420:2020

EN388:2016
+ A1:2018

2.2.3.2.X.

EN511:2006



0.2.1

Food contact



Gants de protection — Exigences générales et méthodes d'essai

Protection contre les risques mécaniques

Protection contre le froid

La migration globale et spécifique des substances soumises à restriction a été testée conformément au règlement européen 10/2011 et ne dépasse aucun niveau de migration légal. Les documents justificatifs sont disponibles sur demande. Le produit a été testé contre les simulants alimentaires de type A et B du règlement n° 10/2011 relatif aux matériaux et objets en matière plastique en contact avec des aliments aqueux pendant 30 minutes à 40°C pour un usage répété.